

Pose de la première pierre de la résidence autonomie

Les différents partenaires impliqués dans le projet wittelsheimois de la résidence autonomie Le hameau d'Amélie ont procédé à la pose de la première pierre.

Yves Goepfert, maire de Wittelsheim, son adjoint Jean-Pierre Schweitzer, Lucien Muller, président d'Habitats de Haute-Alsace (HHA), Matthieu Domas, directeur général du réseau APA, Vincent Hagenbach, vice-président de M2A, délégué à l'habitat, au logement et au renouvellement urbain, ainsi que Marie-France Vallat et Pierre Vogt, conseillers d'Alsace, ont posé la symbolique première pierre de la résidence autonomie pour seniors Le hameau d'Amélie. Celle-ci proposera à la location 35 logements (25 F2 et 10 F3) « à mi-chemin entre le domicile et la maison médicalisée ».

Des services pour les résidents

Un « parchemin » signé par ces différentes personnalités a été introduit dans un tube qui sera scellé dans la construction. Les travaux devraient être terminés au premier



Les différents partenaires du projet ont glissé le traditionnel parchemin dans le mur. Photo DNA

trimestre 2023. Un projet de 24 logements en accession abordable à la propriété (avec commercialisation à partir du premier trimestre 2022), est également prévu sur la même emprise foncière, d'une superficie totale d'un hectare.

La résidence, déjà en cours de construction à proximité du centre-ville, sur un terrain viabilisé et vendu par la commune, représente un investissement de près de 4,9M€ pour le bailleur social HHA. L'investissement est financé sur fonds propres à hauteur de 650 000 € et

par deux emprunts contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignation et de la Carsat pour le reste de la somme.

La gestion locative du Hameau d'Amélie sera assurée par l'Apalib (réseau APA). Les résidents pourront bénéficier de services (restauration, bibliothèque, salon de coiffure, lingerie...), d'activités de loisir et de la présence d'une gérante-animatrice. La commune a décidé d'octroyer une aide financière au démarrage à l'Apalib.

Au moment des discours, les diffé-

rents intervenants ont souligné la qualité du partenariat mis en œuvre pour améliorer et sécuriser le quotidien des personnes âgées de la commune. Ils ont relevé la valeur architecturale du projet et le confort des logements qui, associés à des services que générera l'Apalib, feront de cette résidence « un lieu serein, partagé et plein de vie ». Les élus, les représentants de HHA et de l'APA ont remercié la Collectivité européenne d'Alsace d'avoir accordé l'agrément résidence autonomie.